

Apprentissage : 2018, année record grâce aux formations du supérieur

Sandrine Chesnel

Publié le 08.04.2019 à 08H00

 |  11 |  |  0 |  0 | 



Entre 2017 et 2018, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage a augmenté de 7,7 % // © Laurent CERINO/REA

Le nombre d'entrées en apprentissage a connu une hausse remarquable de plus de 7 % entre 2017 et 2018, principalement portée par les diplômés du supérieur. Analyse.

C'est un chiffre qui devrait booster les promoteurs des formations en alternance : **entre 2017 et 2018, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage a augmenté de 7,7 %**. Soit 302.380 nouvelles signatures en un an. En 2017, la hausse avait été beaucoup plus modeste (2,1 %). Selon la Darès, elle était due pour moitié à l'**ouverture des contrats en apprentissage aux 26-30 ans dans neuf régions**, mais aussi à l'augmentation **de l'apprentissage dans le public** (+ 7,9 % entre 2016 et 2017).

Des nouveaux financements

Pour 2018, "l'une des explications est l'intérêt de plus en plus grand des étudiants pour l'apprentissage, relève Jean-Louis Allard, chargé de mission alternance à la CDEFI et directeur de l'école d'ingénieurs du CESI. Les jeunes savent que, **grâce à l'apprentissage, ils vont acquérir une expérience professionnelle directement valorisable, et que leurs études seront financées**. De plus en plus d'étudiants ont aussi besoin d'établir un lien concret entre ce qu'ils apprennent à l'école et ce qui leur servira en entreprise — c'est peut-être à rapprocher de leur usage intensif des 'tutos' sur les réseaux. Ils veulent être certains d'apprendre des choses utiles."

Jean-Louis Allard, dont l'école d'ingénieurs a été la première à s'ouvrir à l'alternance, il y a trente ans, souligne également la stratégie des établissements d'enseignement supérieur, nouveaux venus dans la formation en apprentissage, pour lesquels **ces nouveaux financements permettent de maintenir leur équilibre économique**.

"Lors des plénières mensuelles de la CTI, **nous examinons une à trois ouvertures de spécialités à l'apprentissage. Même les écoles les plus prestigieuses s'y mettent**", ajoute-t-il. Tristan Gillouard, directeur de l'apprentissage à la CCI de Paris Île-de-France confirme : "En regardant les nouveaux titres inscrits au RNCP, on constate que de plus en plus d'organismes de formation développent une offre en alternance au niveau 1 et 2, par exemple avec des Bachelors et des masters professionnels."

À la CGE (Conférence des grandes écoles), dont les établissements accueillent la moitié des apprentis bac+5 de l'enseignement supérieur, universités et écoles confondues, on estime que **cette hausse traduit un mouvement de fond**, comme l'affirme Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE : "Le développement de l'apprentissage est stratégique pour nos écoles. **Aujourd'hui, 15 % de nos diplômés le sont par la voie de l'apprentissage, et nous souhaitons atteindre 25 % en 2025.**"

Des entreprises très demandeuses

Pour Christophe Baujault, directeur général de l'école d'ingénieurs ECE, une autre explication à l'accroissement du nombre de contrats en apprentissage en 2018 est à chercher du côté des entreprises : "**Les demandes d'apprentis ont clairement augmenté depuis deux ans, peut-être parce qu'il y a plus de managers qui sont eux-mêmes passés par l'apprentissage pour se former?** En tout cas, nous sommes tellement sollicités par les entreprises que nous n'arrivons pas à répondre à toutes leurs demandes."



De plus en plus d'organismes de formation développent une offre en alternance au niveau 1 et 2, par exemple avec des Bachelors et des masters professionnels.
(T. Gillouard)



Même retour positif pour Patrice Houdayer, directeur des programmes et vice-doyen de Skema Business School : "80 % de nos diplômés passés par l'apprentissage se voient proposer une embauche à l'issue de leur contrat par l'entreprise qui les accueillit, et 60 % acceptent, ce qui explique l'engouement pour la formule du côté des entreprises comme des jeunes. Un engouement qui dure depuis plus de dix ans chez nous puisque année après année, 40 % de nos étudiants passent par l'apprentissage, sur un ou deux ans. **La progression remarquable de 2018 est donc peut-être à mettre en lien avec la suppression de l'année de césure en année pleine**, de septembre à août. Cette césure était beaucoup utilisée par les étudiants pour acquérir une expérience en entreprise, ils ont pu vouloir se reporter sur l'apprentissage pour garder cette possibilité."

En revanche, **le renchérissement des frais de scolarité des grandes écoles serait sans incidence** sur le recours grandissant à l'apprentissage, selon Patrice Houdayer : "La plupart de nos étudiants financent leurs études dès leur première année grâce un emprunt. Quand ils choisissent l'apprentissage, c'est en toute liberté."

Faut-il s'attendre à une aussi bonne année en 2019? La mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage, pleinement effective au 1er janvier 2020, mais qui aura des incidences sur les contrats dès l'été 2019, est redoutée par une partie des acteurs de l'alternance dans l'enseignement supérieur. **La question du financement post-bac, notamment, inquiète** : "Il ne faudrait pas que des coûts-contrats insuffisants freinent cette dynamique vertueuse pour tout l'enseignement supérieur", pointe Anne-Lucie Wack.

Dans un communiqué publié le 15 mars dernier, la CGE redoute ainsi **la minoration du financement de l'apprentissage pour un tiers des formations**. Affaire à suivre.